



Essais N° 1-2-016

## Certificat d'Accréditation

N° :1-2-016 Rév 03

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**SONATRACH /Activité RPC**

**Division Exploitation Raffinage /Raffinerie de SKIKDA (RA1K)**

Adresse : BP.108.Zone industrielle Skikda

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

- ✓ **Analyses physicochimiques des produits pétroliers.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 28/07/2022

Date de fin de validité : 02/06/2026

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 02/06/2015